

SOCIÉTÉ DES AMIS
DU MUSÉE D'ART MODERNE

reconnue d'utilité publique

AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON
PARIS

Secrétaire Général

30, RUE ST JAMES, NEUILLY

Treasorier

15, AVENUE MATIGNON

Paris, le 6 mars 1963

PRIX DE LA PEINTURE ETRANGERE

oo

Monsieur,

Nous avons le regret de vous informer que vos toiles n'ont pas été retenues pour le PRIX DE LA PEINTURE ETRANGERE. Nous vous demandons, en conséquence, dans votre intérêt, de bien vouloir les reprendre dans la quinzaine qui suit, délai au-delà duquel le Musée déclinera toute responsabilité.

Pour retirer les tableaux, la présentation de la fiche de dépôt est indispensable. S'adresser :

2, rue de la Manutention (16^e)
aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Secrétaire.

Si vous le désirez, vous êtes autorisé à venir voir l'exposition des toiles des 20 peintres sélectionnés.

(Muni de la présente)

Le Président.

M. Serand